L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 13 NOVEMBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

Sirop d'Angell pour la Coqueluche
Est en vente par tous les Pharmaciens.
PRIX - - - - - 50 SOUS.
30 oct—1m

DEMANDES D'EMPLOI.

UN BON JARDINIER—Fleurs et légumes, demande à se louer dans une maison privée. Il a d'excellentes recommendations. S'adresser à Chas Gérard, No 7 rue Toulouse.
10 nov—3 f

A LOUER

A LOUER—Bon marché, rez-de-chaussée, 199, Villeré, quatre chambres. S'adresser au premier. 11nov—1f

DEMANDES.

DEMANDE—Fileurs et tisserands; aussi garçons et filles pour apprendre à filer et tisser. S'adresser Maginnis Cotton Mills, au coin des rues Constance et Calliope.
8 nov—2 sem

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE LIQUIDATION.
MARCHANDISES
ET INSTALLATIONS
—DE—
The Lafargue Bros. Co., Ltd.,

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 41,007.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN, F. Cuvillier, Encanteur, Bureau, No 50 et 52 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Honorable M. H. Rightor, juge dûment constitué, en date du 9 novembre 1894, et à moi adressé dans l'affaire de François Rougé vs The Lafargue Bros. Co., Ltd., je procéderai à la vente, le JEUDI, 22 NOVEMBRE, commençant à 10 heures, au No 181 Canal (près du Grand Opera). Un stock contenant en partie :

Gravures, croquis, aquarelles, photogravures, rosaires en or et argent ornements d'église, candélabres, lampes, livres divers et livres d'école français et anglais, papeterie, livres de prières, poupées jumeaux, fleurs artificielles, outillage pour la fabrication de poupées et de cadres, et un grand lot de portraits, moulures, vitrines et installations de magasins.

Conditions—Comptant.
11 nov—à dite.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DE CHOIX
Dans le Troisième District.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 13 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Honorable N. H. Rightor, juge de dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, en date du 2 novembre 1894, pour le compte de la succession de Jane Holloway, Dossier No 48,534, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot No 85, borné par les rues Champs Elysées, Français et Roman, et désigné sur le No 8 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, en date du 9 octobre 1867, lequel dit lot mesure 50 pieds 8 pouces de face à la rue Champs Elysées, sur une profondeur de 150 pieds entre parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Félix Puig notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent en montant de l'adjudication.
7 oct—7 10 16 23 30—nov 4 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du comptoir et des installations, etc, de ce restaurant bien connu (ancien) No 23 rue St-Charles.

André Camors vs Mme Anaïs Lamothe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane—No 94,220—Vente d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du consentement des parties je procéderai à la vente, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 22 novembre 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux (ancien) No 23 rue St-Charles Tous et parties d'icelui, savoir, meubles, literie et verrerie nationelles de cuisine, vins, liqueurs, et autres propriétés dans les dits lieux, le tout constituant le comptoir et les installations d'un restaurant de premier ordre.

L'état d'après inventaire enregistré.

Saisi comme l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERCRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 nov 11 15 19 22

VENTES PAR LE CONSTABLE

George Bensel, agent de Mme B. Kern vs M. William.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Les. No 14,061—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, la Maison de Cour, sonnera No 3900 rue Magazine, entre les rues Soniat et Antonine, dans la 6ième District de cette ville, MERCREDI, 21 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir : Un lot de terrain situé comme susdit, ainsi que les constructions y érigées, mesurant 30 pieds de front sur la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds, borné sur le côté droit par le lot No 263 et sur l'autre côté par le reste du dit lot No 262. Etant la même propriété que la femme Vve Jos. Leboo a acquise de François Ecrot par acte passé pardevant Jos. Lisbony, arpenteur, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en un cottage avec 4 chambres, cuisine avec 2 chambres, cuve, puits, lieux d'aisance, etc. Comme propriété municipale, vieux numéro, 488 rue Bagatelle.

Bornes certaine lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le nouveau Bayou Marigny, Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan lithographié annexé à un acte de vente par Ulric Hervet à Demetrant passé pardevant A. Abat, acte notaire, le 22 novembre 1848, lot borné par les rues Français, Bon et Enfants (nuin blanc) St-Claude), Champs Elysées et Moreau, le numéro chacun 27 pieds 5 pouces de face à la rue Français sur une profondeur de 125 pieds de face à la rue Bon sur la ligne de 130 pieds 5 pouces de face à la rue Enfants sur une profondeur de 125 pieds, le numéro 1 étant situé à l'angle des rues Français et Bon, et le numéro 2 à l'angle des rues Bon et Enfants (numéros actuels 1155 et 1157 rue Français).

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voie, privilèges qui y appartiennent, situés dans le nouveau Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dubois, Moreau, maintenant Rempart St-Claude et Prieur, faisant partie de lot désigné par le No 60 de l'îlot No 20 sur le plan du Faubourg Marigny; laquelle portion de terre est désignée par le No 1 sur un plan particulier de J. A. Pecio du 9 décembre 1814, en l'étude de Félix Percy, ancien notaire et mentionné ainsi, au pied d'icelui, savoir : trois pieds et quatre pouces de face à la rue Villeré, sur une profondeur de cinq dix-huit pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de deux résidences à deux corps de logis contenant quatre chambres, cuisine, lieux d'aisance, cuve, puits, et connues par les Nos 49 et 51 rue Villeré.

Conditions—Un tiers en plus comptant, au gré des acquéreurs, le solde en 1 an, 2 ans et 3 ans de crédit avec billets à ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an, privilège et lien de vendeur et hypothèque spéciale sur les dites propriétés, avec assurance contre les risques de feu, en faveur du vendeur jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant Félix Puig notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent en montant de l'adjudication.
7 oct—7 10 16 23 30—nov 4 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du comptoir et des installations, etc, de ce restaurant bien connu (ancien) No 23 rue St-Charles.

André Camors vs Mme Anaïs Lamothe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane—No 94,220—Vente d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du consentement des parties je procéderai à la vente, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 22 novembre 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux (ancien) No 23 rue St-Charles Tous et parties d'icelui, savoir, meubles, literie et verrerie nationelles de cuisine, vins, liqueurs, et autres propriétés dans les dits lieux, le tout constituant le comptoir et les installations d'un restaurant de premier ordre.

L'état d'après inventaire enregistré.

Saisi comme l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERCRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 nov 11 15 19 22

VENTES PAR LE CONSTABLE

George Bensel, agent de Mme B. Kern vs M. William.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Les. No 14,061—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, la Maison de Cour, sonnera No 3900 rue Magazine, entre les rues Soniat et Antonine, dans la 6ième District de cette ville, MERCREDI, 21 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir : Un lot de terrain situé comme susdit, ainsi que les constructions y érigées, mesurant 30 pieds de front sur la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds, borné sur le côté droit par le lot No 263 et sur l'autre côté par le reste du dit lot No 262. Etant la même propriété que la femme Vve Jos. Leboo a acquise de François Ecrot par acte passé pardevant Jos Lisbony, arpenteur, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en un cottage avec 4 chambres, cuisine avec 2 chambres, cuve, puits, lieux d'aisance, etc. Comme propriété municipale, vieux numéro, 488 rue Bagatelle.

Bornes certaine lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le nouveau Bayou Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bagatelle, maintenant Bourbon, Urquhart, Girod maintenant Villeré et Piquet, faisant partie du lot désigné par le No 262 de l'îlot No 28 sur un plan dudit faubourg, ledit lot mesure, au pied français 30 pieds de face à la rue Bagatelle maintenant Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, borné sur le côté droit par le lot No 263 et sur l'autre côté par le reste du dit lot No 262. Etant la même propriété que la femme Vve Jos. Leboo a acquise de François Ecrot par acte passé pardevant Jos Lisbony, arpenteur, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en un cottage avec 4 chambres, cuisine avec 2 chambres, cuve, puits, lieux d'aisance, etc. Comme propriété municipale, vieux numéro, 488 rue Bagatelle.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
1nov—1 5 10 13

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve Annie A. Begué.
Deux Cottages à deux corps de logis, Nos 49 et 51 rue Villeré, Algers, 5me District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 528 nouveau, rue Commune—MARDI 4 décembre 1894, à midi, à la nouvelle Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre à moi donné en date du 30 octobre 1894 rendu par l'Hon G. A. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge, Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire de succession de Veuve Annie A. Begué, No 43 027 du Dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Deux certains lots de terre désignés sur les Nos 5 et 6 de l'îlot No 8, maintenant No 14, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District [Algar], bornés par les rues Villeré, Barthélemy [Roman et Delaronde, lesquels lots mesurant chacun, au pied français, trente pieds et quatre pouces de face à la rue Villeré, sur une profondeur de cent dix-huit pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de deux résidences à deux corps de logis contenant quatre chambres, cuisine, lieux d'aisance, cuve, puits, et connues par les Nos 49 et 51 rue Villeré.

Conditions—Un tiers en plus comptant, au gré des acquéreurs, le solde en 1 an, 2 ans et 3 ans de crédit avec billets à ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an, privilège et lien de vendeur et hypothèque spéciale sur les dites propriétés, avec assurance contre les risques de feu, en faveur du vendeur jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant Félix Puig notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent en montant de l'adjudication.
7 oct—7 10 16 23 30—nov 4 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du comptoir et des installations, etc, de ce restaurant bien connu (ancien) No 23 rue St-Charles.

André Camors vs Mme Anaïs Lamothe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane—No 94,220—Vente d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Honorable M. H. Rightor, juge dûment constitué, en date du 9 novembre 1894, et à moi adressé dans l'affaire de François Rougé vs The Lafargue Bros. Co., Ltd., je procéderai à la vente, le JEUDI, 22 NOVEMBRE, commençant à 10 heures, au No 181 Canal (près du Grand Opera). Un stock contenant en partie :

Gravures, croquis, aquarelles, photogravures, rosaires en or et argent ornements d'église, candélabres, lampes, livres divers et livres d'école français et anglais, papeterie, livres de prières, poupées jumeaux, fleurs artificielles, outillage pour la fabrication de poupées et de cadres, et un grand lot de portraits, moulures, vitrines et installations de magasins.

Conditions—Comptant.
11 nov—à dite.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DE CHOIX
Dans le Troisième District.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 13 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Honorable N. H. Rightor, juge de dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, en date du 2 novembre 1894, pour le compte de la succession de Jane Holloway, Dossier No 48,534, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot No 85, borné par les rues Champs Elysées, Français et Roman, et désigné sur le No 8 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, en date du 9 octobre 1867, lequel dit lot mesure 50 pieds 8 pouces de face à la rue Champs Elysées, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Félix Puig notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent en montant de l'adjudication.
7 oct—7 10 16 23 30—nov 4 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du comptoir et des installations, etc, de ce restaurant bien connu (ancien) No 23 rue St-Charles.

André Camors vs Mme Anaïs Lamothe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane—No 94,220—Vente d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Honorable M. H. Rightor, juge dûment constitué, en date du 9 novembre 1894, et à moi adressé dans l'affaire de François Rougé vs The Lafargue Bros. Co., Ltd., je procéderai à la vente, le JEUDI, 22 NOVEMBRE, commençant à 10 heures, au No 181 Canal (près du Grand Opera). Un stock contenant en partie :

Gravures, croquis, aquarelles, photogravures, rosaires en or et argent ornements d'église, candélabres, lampes, livres divers et livres d'école français et anglais, papeterie, livres de prières, poupées jumeaux, fleurs artificielles, outillage pour la fabrication de poupées et de cadres, et un grand lot de portraits, moulures, vitrines et installations de magasins.

Conditions—Comptant.
11 nov—à dite.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DE CHOIX
Dans le Troisième District.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 13 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Honorable N. H. Rightor, juge dûment constitué, en date du 2 novembre 1894, pour le compte de la succession de Jane Holloway, Dossier No 48,534, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot No 85, borné par les rues Champs Elysées, Français et Roman, et désigné sur le No 8 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, en date du 9 octobre 1867, lequel dit lot mesure 50 pieds 8 pouces de face à la rue Champs Elysées, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Félix Puig notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent en montant de l'adjudication.
7 oct—7 10 16 23 30—nov 4 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du comptoir et des installations, etc, de ce restaurant bien connu (ancien) No 23 rue St-Charles.

André Camors vs Mme Anaïs Lamothe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane—No 94,220—Vente d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Honorable M. H. Rightor, juge dûment constitué, en date du 9 novembre 1894, et à moi adressé dans l'affaire de François Rougé vs The Lafargue Bros. Co., Ltd., je procéderai à la vente, le JEUDI, 22 NOVEMBRE, commençant à 10 heures, au No 181 Canal (près du Grand Opera). Un stock contenant en partie :

Gravures, croquis, aquarelles, photogravures, rosaires en or et argent ornements d'église, candélabres, lampes, livres divers et livres d'école français et anglais, papeterie, livres de prières, poupées jumeaux, fleurs artificielles, outillage pour la fabrication de poupées et de cadres, et un grand lot de portraits, moulures, vitrines et installations de magasins.

Conditions—Comptant.
11 nov—à dite.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DE CHOIX
Dans le Troisième District.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 13 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Honorable N. H. Rightor, juge dûment constitué, en date du 2 novembre 1894, pour le compte de la succession de Jane Holloway, Dossier No 48,534, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot No 85, borné par les rues Champs Elysées, Français et Roman, et désigné sur le No 8 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, en date du 9 octobre 1867, lequel dit lot mesure 50 pieds 8 pouces de face à la rue Champs Elysées, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Félix Puig notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent en montant de l'adjudication.
7 oct—7 10 16 23 30—nov 4 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR WM. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de F. Clausing et de Louise Shaeffer, sa femme.

JEUDI, 29 NOVEMBRE.

PAR WM P. CURTIS, Encanteur—Bureau, No 9 rue Carondelet—Le JEUDI, 29 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 627 et 629 (nouveaux numéros 629 et 631) rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 1er octobre 1894, dans l'affaire de succession de Mme F. Clausing et Louise Shaeffer, sa femme, No 43 715 du dossier de la dite cour, je procéderai à la vente à l'encan publique—

Trois ce dents (3 1/2) certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Carrollton, maintenant Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot No 57 C, ancien numéro; les dits lots sont désignés par les numéros 16 17 18 et le dont lot par le numéro 19; lots 16, 17, 18 et chacun 30 pieds de face sur l'écluse sur 120 pieds de profondeur; le numéro 19 de 30 pieds de face sur la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout dans l'îlot borné par les rues Jackson, Mary, Plum et Cinquième.

Conditions—Comptant.

Le tout pour cent comptant au moment de l'adjudication, le reste en quatre mensualités égales et consécutives, portant intérêt à 8 pour cent par an, avec privilège et hypothèque spéciale sur les dites propriétés, avec assurance contre les risques de feu, en faveur du vendeur jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er nov—1 7 14 21 28—déc 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, literie, tapis, rue et Piquet, etc.—Succession de Mme Vve Joseph Alexandre Leboo.

No 43 502, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence de Choix.
Coin des rues Bienville et Dorgenois.

Succession de Mme Mary Kavenj.

No 43,857.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 rue Commune, entre Ste-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en bloc et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Old Magasin et Laurel, et désigné par le No 1 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, en date du 25 mars 1867. Les dites rues de ce lot mesurent comme suit, au nord-est sur la rue Félicité, 40 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Ste-Marie, 40 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Old Magasin, et une profondeur au côté opposé de 147 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, le tout borné par les rues Félicité, Ste-Marie et Old Magasin, sur une ligne parallèle avec la rue Félicité, puis 7 pieds sur une ligne oblique vers la rue Laurel, puis sur cette dernière rue Old Magasin, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Le tout comptant lors de la vente, excepté un jugement de 1re Cédule, portant intérêt à 8 pour cent par an, à compter du 1er décembre 1893, et grevant le susdit lot de terre, lequel jugement sera payé par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant James Simeon, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 oct—24 28—nov 4 11 18 25—à date

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottages Doubles et Emplacement d'Affaires dans le Quatrième District.

Nos 22 et 22 1/2, 24 et 26 rue Felicité, entre les rues Rousseau et St-Thomas.

A L'ENCAN.

Dans l'Affaire de Sarah Dourgan vs M. J. Dourgan et als.

VENTE EN PARTAGE.

PAR J. H. O'CONNOR & CO., ALFRED C. GREEN encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 12 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et Ste-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre à moi donné en date du 16 novembre 1894, par le Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Old Magasin et Laurel, et désigné par le No 1 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, en date du 25 mars 1867. Les dites rues de ce lot mesurent comme suit, au nord-est sur la rue Félicité, 40 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Ste-Marie, 40 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Old Magasin, et une profondeur au côté opposé de 147 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, le tout borné par les rues Félicité, Ste-Marie et Old Magasin, sur une ligne parallèle avec la rue Félicité, puis 7 pieds sur une ligne oblique vers la rue Laurel, puis sur cette dernière rue Old Magasin, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Le tout comptant lors de la vente, excepté un jugement de 1re Cédule, portant intérêt à 8 pour cent par an, à compter du 1er décembre 1893, et grevant le susdit lot de terre, lequel jugement sera payé par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant James Simeon, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 oct—24 28—nov 4 11 18 25—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double d'un Bon Rapport, Nos 421 et 421 1-2 Avenue Melpomène,

entre les rues Roman et Magnolia.

Dans l'affaire de Mary Ellen Williams, femme de James Scannell, vs Margaret F. Kelly, mineure.

No 42,971—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse d'Encan et de Franchises, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et Ste-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, en date du 12 octobre 1894, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le magnifique cottage double d'un bon rapport, Nos 421 et 421 1/2 avenue Melpomène, situé dans le 6e District de cette ville, entre Roman et Magnolia, Thalie et Locust, étant les Nos 421 et 421 1/2 avenue Melpomène au nord-est de la ligne de cette dernière, à 120 pieds de la ligne de Thalie, et mesurant 50 pieds de face sur la dite avenue, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le tout comprenant deux maisons modernes à deux étages, chacune contenant 6 chambres, 2 cabinets, cuisine, hangar, 2 citernes, etc.

Conditions—Le tout comptant, excepté un jugement de 1re Cédule, portant intérêt à 8 pour cent par an, à compter du 1er décembre 1893, et grevant le susdit lot de terre, lequel jugement sera payé par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant James Simeon, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 oct—24 28—nov 4 11 18 25—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre de valeur sur un joli Boulevard.

Avenue Napoléon.

Succession de Théodore H. Vernuffi.

No 42,620—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de Mme Vve Joseph Alexandre Lebeo, dossier No 43,727, il sera vendu à l'encan—

Trois certains lots de terre, situés dans le même district et lieu, comme le ci-dessus, désignés sur le dit plan comme les lots Nos 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 et mesurant d'après le dit plan comme suit : le lot No 3, 90 pieds de face au boyau St-Jean sur 500 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 2, 500 pieds sur la ligne du lot No 4; les dits lots Nos 7, 19 et 8 chacun et mesurant ensemble 1,170 pieds de face sur le dit chemin privé sur 475 pieds de profondeur et égale profondeur sur la ligne divisant les lots Nos 2 et 3, et 199 pieds 11 pouces de face sur la ligne du lot No 4; les dits lots Nos 9, 10 et 11 chacun et mesurant ensemble 1,170 pieds de face sur le dit chemin privé sur 475 pieds de profondeur et égale profondeur sur la ligne divisant les lots Nos 2 et 3, et 199 pieds 11 pouces de face sur la ligne du lot No 4; les dits lots Nos 12, 13 et 14 chacun et mesurant ensemble 1,170 pieds de face sur le dit chemin privé sur 475 pieds de profondeur et égale profondeur sur la ligne divisant les lots Nos 2 et 3, et 199 pieds 11 pouces de face sur la ligne du lot No 4; les dits lots Nos 15, 16, 17, 18 et 19 chacun et mesurant ensemble 1,170 pieds de face sur le dit chemin privé sur 475 pieds de profondeur et égale profondeur sur la ligne divisant les lots Nos 2 et 3, et 199 pieds 11 pouces de face sur la ligne du lot No 4; le tout borné par les rues Long, St-George et Jéna et ruelle Napoléon, désignés comme les lots Nos 26, 27 et 28 de l'îlot 309; les dits lots se touchent et mesurent chacun : 30 pieds de face à la rue Neuvième sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sites de choix dans le Sixième District.

Deux beaux lots de terre coin des rues Pitt et Eléonor.

Succession d'Alexandre Lecourt.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau No 727 rue de la Commune.—MARDI, le 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vente d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire de succession d'Alexandre Lecourt. Dossier No 4,424, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre situés dans le six ième district de cette ville à 11 rue ville, et désignés comme les Nos 1 et 2 sur un plan dressé par B. Bussom voyer, en date du 17 mars 1837, borné par les rues Pitt, Eléonor, Delaronde et Desmant, ledit plan annexé à un acte de vente par Ulric Hervet à Desmant passé pardevant A. Abat, acte notaire, le 22 novembre 1848, lot borné par les rues Français, Bon et Enfants (nuin blanc) St-Claude), Champs Elysées et Moreau, le numéro 1 étant situé à l'angle des rues Français et Bon et le numéro 2 à l'angle des rues Bon et Enfants (numéros actuels 1155 et 1157 rue Français) avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bagatelle, maintenant Bourbon, Urquhart, Girod maintenant Villeré et Piquet, faisant partie du lot désigné par le No 262 de l'îlot No 28 sur un plan dudit faubourg, ledit lot mesure, au pied français 30 pieds de face à la rue Bagatelle maintenant Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, borné sur le côté droit par le lot No 263 et sur l'autre côté par le reste du dit lot No 262. Etant la même propriété que la femme Vve Jos. Leboo a acquise de François Ecrot par acte passé pardevant Jos Lisbony, arpenteur, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en un cottage avec 4 chambres, cuisine avec 2 chambres, cuve, puits, lieux d'aisance, etc. Comme propriété municipale, vieux numéro, 488 rue Bagatelle.

Bornes certaine lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Français, Bon et Enfants (nuin blanc) St-Claude), Champs Elysées et Moreau, le numéro 1 étant situé à l'angle des rues Français et Bon et le numéro 2 à l'angle des rues Bon et Enfants (numéros actuels 1155 et 1157 rue Français) avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dubois, Moreau, maintenant Rempart St-Claude et Prieur, faisant partie de lot désigné par le No 60 de l'îlot No 20 sur le plan du Faubourg Marigny; laquelle portion de terre est désignée par le No 1 sur un plan particulier de J. A. Pecio du 9 décembre 1814, en l'étude de Félix Percy, ancien notaire et mentionné ainsi, au pied d'icelui, savoir : trois pieds et quatre pouces de face à la rue Villeré, sur une profondeur de cinq dix-huit pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de deux résidences à deux corps de logis contenant quatre chambres, cuisine, lieux d'aisance, cuve, puits, et connues par les Nos 49 et 51 rue Villeré.

Conditions—Un tiers en plus comptant, au gré des acquéreurs, le solde en 1 an, 2 ans et 3 ans de crédit avec billets à ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an, privilège et lien de vendeur et hypothèque spéciale sur les dites propriétés, avec assurance contre les risques de feu, en faveur du vendeur jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant Félix Puig notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent en montant de l'adjudication.
7 oct—7 10